

COMMENTAIRE DRAMATURGIQUE D'UN EXTRAIT D'UNE PIÈCE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Romain JOBEZ, Christophe TRIAU

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : extrait d'une pièce

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : œuvre dont le sujet est extrait

Le jury a eu le plaisir cette année d'entendre deux candidats à l'oral et se réjouit vivement de voir des candidats admissibles dans cette discipline. On renverra d'ailleurs à toutes fins utiles au rapport établi l'année de la création de l'option et qui avait vu la première admise entrer en option études théâtrales à l'ENS. Le jury de la session 2009 partage entièrement les observations et conclusions de ses prédécesseurs. Cependant, il aimerait tout d'abord rappeler un certain nombre de points qui paraîtront peut-être évidents aux lecteurs familiarisés avec le système français des concours, tel qu'il existe encore, mais que devraient toujours avoir en mémoire les élèves de classes préparatoires. Tout d'abord, sans préjuger de ses chances ou de son échec, le candidat est censé songer à la préparation de l'oral avant de passer les épreuves écrites. Sachant que *Dom Juan* était au programme, il était donc utile de lire ou relire auparavant les autres pièces de Molière. Une fois arrivé devant le jury, le candidat doit, dans le temps imparti de l'épreuve, mener son analyse de bout en bout et jusqu'à sa conclusion. Ce ne fut pas le cas pour l'un des deux admissibles. Enfin, s'il n'est pas nécessaire de faire montre d'un talent d'interprétation exceptionnel lors de la lecture librement choisie d'un passage de l'œuvre soumise à l'analyse, lorsque celui-ci est en vers, il est de bon ton de ne pas oublier les diérèses.

Les sujets tirés à l'oral étaient les suivants : *Les fourberies de Scapin*, acte I, scènes 2 à 5; *Le Misanthrope*, acte V, scènes 2 à 5. Il s'agissait donc de séquences dramaturgiquement cohérentes, exposition d'une part et dénouement d'une intrigue de l'autre. La première permettait de mettre en évidence le fonctionnement de la comédie moliéresque dans son rapport à la farce à travers la figure du valet qui enclenche la machine à rire de la pièce. La seconde, marquant le départ d'Alceste dans son désert, posait la question de ce qu'est la grande comédie comme genre noble et sérieux dans son ton et sa portée morale. Paradoxalement, l'analyse de l'extrait des *Fourberies* fut moins limpide que celle du *Misanthrope*, le candidat n'ayant saisi qu'indirectement les enjeux dramaturgiques de l'entrée en scène de Scapin. Pour l'autre pièce, la candidate a sans doute trop insisté sur l'évident contraste entre la désagrégation de la société de Célimène et son abandon par Alceste. Elle a certes eu la bonne idée de renvoyer à la mise en scène de Stéphane Braunschweig mais sa lecture en paraissait quelque peu réductrice. Elle n'a pas vu que ce dernier avait cherché à faire d'Alceste un frère ennemi de Philinte, ce qui lui aurait permis de ne pas s'en tenir à une interprétation par trop binaire de la dernière scène.

D'une manière générale, le jury regrette que les candidats s'en tiennent à une analyse

purement littéraire des extraits proposés à leur réflexion, même si celle-ci demeure bien sûr un passage obligé de cette épreuve orale. La longueur des séquences devait permettre d'esquisser une dramaturgie (en montrant d'abord les forces en présence, les enjeux de l'action, le rôle des personnages, etc.) et de faire des propositions concrètes permettant de nourrir le travail d'un metteur en scène. Elles n'apparurent que bien timidement au terme de l'entretien avec le jury et après que celui-ci eut posé des questions allant explicitement dans ce sens. Certes, il ne s'agit pas de révéler ici un potentiel appelé à se développer en bordure du plateau. Mais rappelons une nouvelle fois et, comme nous l'avions déjà fait pour l'épreuve écrite, que la dramaturgie, même si elle demeure ici à l'état embryonnaire, est l'exercice de choix des études théâtrales qu'auront à pratiquer les futurs universitaires que le concours vise à recruter.